PROCEDURE ASSURANCE ANNULATION - INTERRUPTION

SOUSCRIPTION :

La souscription doit être effectuée à la signature du contrat de réservation
Coût : 2,9 % du montant total du dossier (incluant le séjour, les excursions et autres prestations, les suppléments chambres individuelles)
Seuls les frais de dossier et les taxes de séjour ne sont pas assujettis au 2,9 % de l'assurance annulation.

Le Relais du Moulin Neuf déclare votre groupe auprès de l'assureur après réception de la liste nominative de souscription des participants et du règlement du 1er acompte.

PROCEDURE EN CAS D'ANNULATION OU INTERRUPTION DE SEJOUR :

① Avertir immédiatement le village de votre désistement par écrit en lettre recommandée.
② Déclarer l'annulation auprès de l'assurance dans les 5 jours ouvrés afin que le dossier puisse être pris en charge

Par mail à l'adresse suivante : **sinistre@declare.fr** ou par courrier :

GRITCHEN AFFINITY
Sinistre Cap France
27 Rue Charles Durand
CS70139
18021 BOURGES CEDEX

Le numéro de téléphone indiqué sur le flyer de l'assurance ne concerne que l'assistance.

③ L'assureur, après ouverture du sinistre, se rapprochera du déclarant afin d'obtenir les éléments nécessaires à l'étude du dossier, en vue d'un remboursement.

④ Après validation du dossier par l'assurance, le remboursement s'effectue directement auprès de la personne concernée par l'annulation (s'il doit être fait au nom du groupe, le préciser à l'assurance lors de votre contact).

Le Relais du Moulin Neuf n'est pas responsable de la déclaration, de son suivi, ni de l'issue donnée à celle-ci.

Document à retourner dûment complété et signé avec le contrat et les conditions générales de vente.

Nom : ..... Date : ..... Signature :

EXEMPLES DE **PRISE EN CHARGE**

Je suis
en quarantaine pour COVID-19 (Test positif)

Je voudrais
annuler mon voyage car je suis atteint de la COVID 19 (hospitalisation)

Je voudrais
annuler car un membre de ma famille (selon définition) est atteint de la COVID 19 (hospitalisation)

Je voudrais
annuler mon voyage car je suis cas contact avéré dans l'obligation de m'isoler et de faire le test PCR

Je voudrais
annuler mon voyage car je suis cas contact avéré dans l'attente de mes résultats du test PCR

Je voudrais
annuler mon voyage car je suis malade, mon médecin confirme que je ne suis pas en état de voyager et suspecte un COVID

Je voudrais
annuler mon voyage car je suis malade de la COVID (test positif)

Je voudrais
annuler car un proche est gravement malade de la COVID (hospitalisation / décès)

Je voudrais
annuler car je suis réquisitionné par les autorités dans le cadre de la lutte contre le COVID

NOUVEAU

Annulation en cas d'absence de vaccination

EXEMPLES DE **NON PRISE EN CHARGE**

Fermetures des frontières

Etat d'urgence sanitaire

Quarantaine et confinement généralisés

Cas de maladie en cas de séjour dans un pays formellement déconseillé par son gouvernement

Fermeture administrative de l'établissement

Refus d'accès au pays de destination en cas d'absence de vaccination et dans le cas où le pays de destination imposait déjà un vaccin au moment de la réservation de séjour

gritchen
SMART INSURANCE SOLUTIONS